

Déclaration de confidentialité

1. Le traitement des données à caractère personnel par la société Bernhard Ide GmbH & Co. KG (ci-après : « IDE ») est conforme aux lois relatives à la protection des données en vigueur, en particulier au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi fédérale allemande sur la protection des données (*Bundesdatenschutzgesetz* - BDSG) aux fins énumérées ci-dessous. Selon l'art. 4 al. 7 RGPD, le responsable du traitement est la société Bernhard Ide GmbH & Co. KG, Liebigstr. 16, 73760 Ostfildern, Allemagne, tél. : +49 (0) 7158 / 179 – 0 ; fax : +49 (0) 7158 / 63756 ; ide@ide-extrusion.de.
2. Le délégué à la protection des données de la société IDE, Monsieur Christian Schwinge, peut être contacté via les coordonnées suivantes : Heilbronner Str. 86, 70191 Stuttgart, téléphone : +49 (0) 711 / 2585600, e-mail : christian.schwinge@schwinge.com.
3. IDE traite les données à caractère personnel qu'IDE reçoit du contractant et/ou - si le contractant est une entreprise - de ses collaborateurs dans le cadre de la relation commerciale. En outre, IDE traite les données à caractère personnel qu'IDE a légitimement collectées auprès de sources accessibles au public (par exemple, registre du commerce, presse, Internet) et qu'elle est autorisée à traiter. Les données traitées par IDE comprennent les données clients ou personnelles du contractant et - si le contractant est une entreprise - de ses employés (par ex. nom, adresse, adresses e-mail, téléphone et autres données de contact), les données de paiement, les données sur les marchandises commandées ainsi que les données de publicité et de vente.
4. Les données personnelles sont traitées par IDE dans la mesure nécessaire pour préparer et exécuter les contrats, en particulier traiter les commandes, livrer les marchandises, traiter les paiements et prévenir les créances irrécouvrables, ainsi que pour gérer la relation client. Ce traitement est donc effectué dans le but de remplir les obligations contractuelles sur la base de l'art. 6 al. 1 lettre b) RGPD. Les données à caractère personnel sont traitées par ailleurs conformément à l'art. 6 al. 1 lettre c) RGPD, dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour remplir une obligation légale, en particulier pour garantir l'exhaustivité et l'exactitude des données fiscales conformément au Code fiscal allemand (*Abgabenordnung* - AO). Le fait de ne pas fournir les données requises peut entraîner la non-conclusion d'un contrat.
5. En outre, IDE traite les données à caractère personnel aux fins de ses intérêts légitimes conformément à l'art. 6 al. 1 lettre f) RGPD. Il s'agit par exemple du traitement de la publicité ainsi que des études de marché et d'opinion (dans la mesure où aucune opposition n'a été formulée envers le traitement), du traitement pour la création des offres en fonction des besoins et l'approche directe des clients, du traitement permettant de faire valoir ses droits légaux et de se défendre en cas de litiges juridiques ainsi que des mesures pour la gestion des affaires et le perfectionnement des produits.
6. IDE transmet les données du contractant aux prestataires de services, sous-traitants et agents d'exécution dont elle se sert pour exécuter la relation commerciale. Cela inclut la transmission des données nécessaires pour la livraison aux prestataires de services logistiques mandatés, au fabricant

des marchandises ou aux prestataires de services techniques, dans la mesure où ceux-ci sont chargés de la livraison au contractant.

IDE se réserve de plus le droit de transmettre les données à caractère personnel du contractant (par ex. entreprise, nom, adresse, données de paiement) à la société de renseignements économiques Creditreform Stuttgart Strahler KG à des fins de vérification de la solvabilité. Cela peut se produire lors de la conclusion du contrat, avant une reconduction du contrat, en cas d'une modification du contrat ou dans le cas où des circonstances susceptibles de nuire à la solvabilité sont divulguées. IDE se réserve le droit d'utiliser également une société de renseignements économiques différente de celle mentionnée. Si les caractéristiques de solvabilité se révèlent négatives, IDE peut refuser d'établir une relation contractuelle avec le contractant. Les sociétés de renseignements économiques fournissent à IDE des informations sur l'historique du comportement de paiement du contractant et des informations sur la solvabilité à base de méthodes statistiques et mathématiques, en utilisant également les données d'adresse. Les données sont collectées, conservées et transmises par conséquent aux fins du contrôle de solvabilité pour éviter un défaut de paiement et sur la base de l'art. 6 al. 1 lettre b) RGPD et de l'art. 6 al. 1 phrase 1 lettre f) RGPD].

IDE se réserve également le droit de transférer des données à caractère personnel à des prestataires de services dans les domaines de l'assurance-crédit, du recouvrement de créances et du marketing. Les fournisseurs de services et les sous-traitants sont tenus par IDE de protéger et de maintenir la confidentialité des données conformément aux exigences strictes du RGPD et ont interdiction d'utiliser les données à d'autres fins.

7. IDE conserve les données à caractère personnel aussi longtemps que cela s'avère nécessaire à la relation commerciale, en particulier pour préparer et exécuter les contrats, et à l'accomplissement des obligations légales. Les obligations légales comprennent en particulier les obligations de conservation conformément au Code de commerce allemand (*Handelsgesetzbuch* - HGB) et au Code fiscal allemand. Les délais de conservation qui y sont prévus sont de six à dix ans. En outre, les délais de prescription légaux influencent également la durée de conservation. Selon les §§ 195 et suivants du Code civil allemand (*Bürgerliches Gesetzbuch* - BGB), le délai de prescription normal est de trois ans, mais dans certains cas, le délai de prescription peut également s'élever à trente ans.
8. Les données à caractère personnel ne seront pas transférées à des pays extérieurs à l'UE ou à une organisation internationale.
9. Toute personne concernée peut exercer vis-à-vis d'IDE son droit d'accès en vertu de l'article 15 RGPD, son droit de rectification en vertu de l'article 16 RGPD, son droit à l'effacement en vertu de l'article 17 RGPD, son droit à la limitation du traitement en vertu de l'article 18 RGPD, son droit d'opposition en vertu de l'article 21 RGPD et son droit à la portabilité en vertu de l'article 20 RGPD. En ce qui concerne le droit d'accès et le droit à l'effacement, les restrictions selon les §§ 34, 35 BDSG restent en vigueur. De plus, conformément à l'art. 77 RGPD en liaison avec le § 19 BDSG, il existe un droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle de la protection des données compétente pour IDE, le délégué à la protection des données et à la liberté d'information du Land de Baden-

Wurtemberg, Königstrasse 10 a, 70173 Stuttgart, Allemagne, e-mail : bsdb@lfdi.bwl.de. Le consentement donné conformément à l'art. 6 al. 1 lettre a) RGPD peut être révoqué à tout moment vis-à-vis d'IDE. La révocation du consentement n'affecte pas la légalité du traitement effectué sur la base du consentement jusqu'au moment de sa révocation.

- 10. En vertu de l'article 21 al. 1 RGPD, une personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement des données sur la base de l'article 6 al. 1 lettre f) RGPD (traitement des données sur la base de la pondération des intérêts en présence). Si la personne concernée s'y oppose, IDE ne traite plus les données à caractère personnel, à moins qu'elle ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de la personne concernée, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.**
- 11. Une personne concernée peut à tout moment s'opposer à l'utilisation de ses données à des fins de prospection pour le futur ; ceci s'applique également au profilage dans la mesure où il est lié à une telle prospection. En cas d'opposition, IDE s'abstient de tout nouveau traitement des données à caractère personnel concernées à des fins de prospection.**
12. Les oppositions en vertu des points 10 et 11 peuvent être formées sans formalité particulière et doivent être adressées au délégué à la protection des données (voir point 2).